

## **Membres présents :**

Représentants des parents d'élèves élus : Mesdames Liebaux et Anani.

Enseignantes : Mesdames Belakehal, Goettmann, Laperrouze, Relange, Saettler, Sense, Malblanc.

Représentants de la mairie : monsieur Tufuor.

Responsable périscolaire de site : Madame Ben Zaied.

## **Membres excusés :**

Inspecteur de l'éducation nationale : Madame Willig.

Enseignant : Monsieur Toloni.

Représentants des parents d'élèves élus : Mesdames Rai.M, Rai.K, Drosch, Yesiloz, Messieurs Choual et Mekideche.

## **1. LE CONSEIL D'ECOLE :**

### **Présentation des membres du Conseil d'Ecole**

Tour de table

### **Résultats des élections du vendredi 8 octobre.**

**Une liste unique et comptant 8 représentants sur 14 possibles.** 53 % de participation soit une baisse de 2 % du taux de participation.

Rôle des parents élus : ils sont les porte-parole des parents d'élèves de l'école, ils donnent leur avis, ils participent aux différents votes. Les parents d'élèves peuvent occuper 7 « sièges ». Nous avons pour habitude de convier l'ensemble des parents élus, y compris les suppléants. Lorsque le conseil d'école est soumis à un vote, au maximum 7 parents titulaires peuvent voter.

### **Rôle du conseil d'école :**

Le Conseil d'Ecole est constitué pour une année scolaire et siège jusqu'à renouvellement de ses membres. Il est composé du Directeur de l'école, du Maire ou son représentant et d'un conseiller municipal chargé des affaires scolaires, de l'équipe enseignante et des représentants des parents d'élèves élus. Il vote le règlement intérieur, donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur les questions concernant la vie de l'école. Il adopte le projet d'école sur proposition de l'équipe pédagogique. Il se réunit au moins une fois par trimestre. Un procès-verbal de chaque réunion est dressé et affiché à l'entrée de l'école.

## **2. BILAN DE LA RENTREE 2021-2022 :**

### **Le règlement de l'école :**

Discussion du règlement (vote à main levée) : Le règlement est adopté à l'unanimité des présents. Le seul changement par rapport au précédent concerne l'interdiction des bonbons à l'école.

### **Présentation de l'école, effectif et répartition :**

Notre école compte 7 classes. Nous accueillons 103 élèves dont 35 élèves de grande section, 30 élèves de moyenne section, 24 élèves de petite section et 14 élèves de toute- petite section. Les effectifs sont encore une fois en baisse, l'ouverture d'une classe n'est due qu'au dédoublement des classes de grande section.

#### Au rez-de-chaussée :

Classe 1 : GOETTMANN Martine : 9 petits et 9 moyens

Classe 2 : BELAKEHAL Hélène : 14 tout-petits

Classe 3 : SENSE Laetitia : 12 grands

Classe 4 : SAETTLER Roselyne : 12 grands

#### A l'étage :

Classe 5 : RELANGE Murielle : 7 petits et 11 moyens

Classe 6 : MALBLANC Marie : 8 petits et 10 moyens

Classe 7 : LAPERROUZE Céline et TOLONI Ivan : 11 grands

Cette organisation permet de moduler au mieux les arrivées en courant d'année dans les différents niveaux.

Cette année nous accueillons 3 enfants en situation de handicap qui ont droit à une Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap, deux personnes ont été nommées en septembre, mais il manque encore une personne.

- L'équipe d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) est composée de 6 personnes : Takoui Ratevosian (salle1), Denise Lentz (salle 2), Chantal Schwoob (salle 6) qui partira officiellement à la retraite en janvier, Scheherazade Boukriss (salle 5), Ouafae Haddi (mi-temps salle 7) et Stéphanie Zipfel (salle 3 et 4 et à partir de 1<sup>er</sup> novembre salle 6), et une nouvelle ATSEM a pris ses fonctions en remplacement de madame Schwoob.
- Les ATSEM : Elles restent dans la même classe toute l'année. Les classes de tout-petits et petits moyens ont une ATSEM à temps plein, les classes de grande section partagent une ATSEM pour deux classes.
- Deux services civiques viennent compléter le personnel de l'école cette année.

**La directrice attire l'attention sur les effectifs en constante diminution ces dernières années. Avec la restructuration prochaine du quartier les logements se vident, les familles ayant des propositions de relogement dans d'autres quartiers. La crainte d'une nouvelle fermeture de classe**

est de plus en plus présente. La question d'une modification de la carte scolaire est à nouveau posée afin de répartir plus équitablement les élèves du quartier de l'Elsau sur les deux groupes scolaires.

Une réunion d'information a eu lieu dans chaque classe au mois de septembre, la participation est contrastée...

### Présentation du projet d'école

L'équipe pédagogique a travaillé sur la continuation du projet d'école valable encore 3 ans. La directrice rappelle les axes.

**Objectif n°1 : Permettre à chaque élève de s'exprimer dans un langage syntaxiquement correct. Apprendre à raconter une histoire.**

**Objectif n°2 : Donner à voir et à comprendre l'école maternelle. Permettre à chaque élève de prendre conscience de ses réussites et les rendre explicites aux parents**

**Objectif n°3 : Permettre à chaque élève de construire les premiers outils pour structurer sa pensée. Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes.**

### APC (activités pédagogiques complémentaires)

Les APC sont réparties cette année en 2 modules :

- Pour les MS les jeudis de 16h30 à 18h
- Pour les GS après l'école de 16h30 à 17h

Nous souhaiterions cette année proposer aux familles un accompagnement vers l'utilisation de la médiathèque de l'Elsau mais pour l'instant la contrainte du pass sanitaire restreint encore notre action.

### Présentation du RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Dans le réseau il y a : une psychologue scolaire Marianne Minker, et une enseignante spécialisée en aide relationnelle Danièle Karl, Elle travaille avec les enfants depuis la MS et jusqu'au CM2. L'aide rééducative s'adresse aux élèves qui rencontrent des difficultés d'adaptation et d'investissement à l'école. Les enseignants font des demandes d'aide écrites, après avoir informé les parents, pour des enfants qui présentent des difficultés à profiter de leur scolarité : problèmes de comportement ou de langage, timidité, difficulté à obéir, agressivité...

La prise en charge par le RASED a lieu avec accord des parents le lundi ou le jeudi sur temps scolaire.

Le travail porte au mieux ses fruits quand les parents et l'équipe éducative peuvent travailler ensemble.

## **3. PROJETS PEDAGOGIQUES ENVISAGES :**

### Projet à l'année autour de l'eau et des déchets : éco-comité pour la labellisation Eco-école :

Nous présentons la démarche Eco-école dont nous avons obtenu le label l'an passé avec la thématique biodiversité. Le conseil d'école se penchera trois fois dans l'année sur l'avancement de la démarche autour, cette année, de la thématique des déchets. Nous souhaitons engager les enfants et leurs familles dans une réflexion pour permettre une meilleure gestion des déchets et de l'eau dans l'école et aux abords. Pour l'instant nous avons commencé avec les grands le diagnostic de la situation de départ: combien de déchets?, où? De quel type? Comment les recycler? Et nous allons imaginer avec eux un certain nombre d'actions.

Pour leur donner des idées d'actions et les sensibiliser au tri nous avons eu des interventions de la cellule éducation à l'environnement de la ville avec l'animation Tricétop.

Il s'agira de voir comment impliquer tous les partenaires de l'école dans cette dynamique. Nous invitons les parents d'élèves à réfléchir à des actions et à encourager leurs enfants dans ce sens.

### Cité éducative

Notre appel à projet a été accepté par la cité éducative. Nous allons pouvoir investir dans un composteur plus solide, des plantes, un récupérateur d'eau, et offrir à chaque élève de l'école une gourde (en lien avec notre projet sur la réduction des déchets).

#### Projet natation entrant dans le cadre de la cité éducative

Les élèves de moyenne et grande section bénéficieront en période 5 d'un cycle natation. Ils se rendront à l'école Ariane Icare qui bénéficie d'un bassin d'apprentissage adapté aux élèves de maternelle.

M. Tufuor propose que des étudiants Staps nous accompagnent dans ce projet. Il s'occupe de finaliser ce partenariat.

### Autres sorties et évènements de la vie de l'école

Sorties au point d'eau d'Ostwald pour les classes de PS-MS-GS, à savoir que chaque spectacle coûte 4.5 euros par enfant pris en charge par la coopérative scolaire.

## **4. GESTION :**

### Les crédits municipaux

La plus grosse partie du matériel scolaire est achetée à partir des crédits de la ville de Strasbourg. Cette année n'avons pas investi dans du matériel collectif car le dédoublement des GS n'entraîne pas de budget supplémentaire pour cette classe, donc l'ensemble de l'équipe était d'accord pour donner le budget pour la classe 7.

### Le rapport financier de la coopérative scolaire 2020-2021

Les comptes ont été vérifiés et validés par l'O.C.C.E. qui gère les comptes des écoles. La vérification au sein de l'école a été faite par une enseignante et un parent d'élève. Au 31 août 2021, il y a environ 1830 euros en banque.

Dépenses :

3637 euros ont été dépensés directement par les classes (matériel, sorties, cadeaux ...)

299 euros pour la cotisation OCCE

**TOTAL : 3936 EUROS**

Recettes :

2371 euros, participation volontaire des familles

480 euros pour la vente de photos

**TOTAL : 2851 EUROS**

La directrice rappelle que la coopérative est une participation volontaire des familles et que l'information est donnée en début d'année à chaque famille, mais elle est bien utile au fonctionnement des classes et de l'école.

Les classeurs de comptes sont consultables par tous les parents de l'école sur simple demande.

## **5. SANTE ET SECURITE :**

### **Les PPMS**

Plan Particulier de Mise en Sûreté (séisme, tempête...)

Des exercices sont organisés plusieurs fois dans l'année. Le premier aura lieu le 23 novembre, sous la forme d'une mise en sécurité pour s'exercer à réagir en cas de tremblements de terre. L'objectif de ce genre d'exercice est d'essayer d'entraîner les enfants à suivre des consignes simples dans le calme. Nous leur présentons ces exercices comme un jeu. Ils devront se cacher le plus vite possible sous les tables de la classe.

**PPMS** particulier pour les intrusions et les attentats.

Il a eu lieu le 12 octobre, les enfants devaient se cacher avec leur enseignant(e) en silence afin que la directrice ne réussisse pas à les trouver.

Nous procédons également à des alertes incendie pour s'entraîner à évacuer le bâtiment en cas d'incendie à raison de 2 fois dans l'année. Le premier a eu lieu le 28 septembre.

Les différents exercices sont perfectibles : une classe n'a pas pu s'enfermer car une clé est cassée dans la serrure de la classe et **les enfants de la salle 6 ont eu du mal à descendre les escaliers de secours car il y avait de la mousse dessus et comme il pleuvait les enfants glissaient et avaient du mal à se tenir à la rampe puisque celle-ci était aussi recouverte de mousse.**

Registre de santé et de sécurité

La directrice rappelle l'existence de ce registre qui est à la disposition de toute personne fréquentant l'école, afin de signaler si besoin tout élément semblant dangereux.

## **6. QUESTIONS RELEVANT DU DOMAINE DE LA MUNICIPALITE :**

### **SECURITE**

- Maintenant toutes les classes sont équipées d'un verrou, ce qui facilite considérablement la mise en sécurité des élèves lors d'alerte intrusion-attentat Il reste à mettre un verrou dans la salle de motricité (en cours d'après le concierge). Pour le PPMS intrusion-attentat la mairie a mis en place un système d'alerte qui permet de pouvoir alerter tout le site du groupe scolaire et une liaison directe avec la police ce qui permet là encore d'être beaucoup plus efficace. **Pour l'instant la liaison avec la police ne fonctionne pas** et ce depuis l'année scolaire dernière.

M. Tufuor propose à la directrice de lui communiquer par mail tous ces dysfonctionnements afin qu'il puisse trouver des solutions avec les services concernés.

- Notre école étant en REP+, nous avons la possibilité de pouvoir accueillir des enfants âgés de 2 ans. Cet accueil demande des dispositifs pédagogiques très différents et une vigilance accrue en termes de sécurité et **pour l'instant nous n'avons pas trouvé dans le commerce un système de sécurité permettant de cloisonner le couloir des tous petits.**

### **DIVERS**

- Les travaux effectués : mise en place de rideaux dans les salles qui n'ont pas de volets.
- Beaucoup de travaux restent en suspens sans que nous ayons une date de mise en œuvre :
  - Nous avons le poteau pour le nouvel ouvre porte mais celui-ci ne fonctionne pas depuis septembre 2020 !!
  - Le verrou de la porte d'entrée de l'école n'est pas sécurisé puisque tous les enfants peuvent sortir, l'ouvre - porte ne sert à rien puisqu'il suffit de tourner le verrou qui est à hauteur d'enfant.
  - La mairie peut-elle nous installer un récupérateur d'eau de pluie (non accessible aux enfants) dans le cadre de notre labellisation éco-école ? Ce récupérateur est financé par les différents projets de développement durable de l'école.
  - La mairie peut-elle installer le porte-drapeau éco-école ?

M. Tufuor propose de lui faire une copie de toutes ces demandes par mail.

- **Le problème des effectifs de notre école suite à la fermeture prochaine de certains bâtiments. Quid de la carte scolaire ?**

## **7. QUESTIONS DES PARENTS :** Aucune question